



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 16 – 2022

TIRANT D’EAU PERMIS – MONTRÉAL AU LAC ONTARIO

Les navigateurs sont avisé qu'à compter du 1^{er} avril 2022, **le tirant d'eau maximal dans la section Montréal – lac Ontario sera de 80.8 dm (26'-6")**, et ce, pour tous les navires.

Dans le canal Welland, le tirant d'eau maximal demeurera à 80,8 dm (26'-6") pour tous les navires.

Les navires munis d'un système d'information sur le tirant d'eau (SIT) approuvé et opérationnel seront autorisés à transiter avec un tirant d'eau de 7 cm au-dessus du tirant d'eau maximal permis.

Les conditions continuent d'être surveillées étroitement, et les navigateurs seront avisés dès que possible de tout changement.

Le 18 mars, 2022